LE NUMÉRO : [illegible] CENTIMES

Édition du « RÉVEIL DU NORD » 106 rue de Paris, LILLE — Bureaux à PARIS 42, boul. Haussmann (9e)

L'Egalité

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

MARDI 13 MAI 1930.

BUREAUX : ROUBAIX Téléph. 9-51 46, rue de la Gare, 46 — TOURCOING Téléph. 9-85 8, rue Desurmont.

Art et Travail

L'ancien mineur A. Messier, de Bauvin, devenu vendeur du « Réveil du Nord » est aussi un poète de beau talent

TOUT le monde connaît le grand poète mineur Mousseron, de Denain, dont les beaux vers savent si bien décrire les mœurs et plaisirs du bassin minier de Valenciennes, dont la poétique éloquence, la belle tenue littéraire, sont si goûtées dans notre région.

Cet écrivain de mérite, cet observateur fidèle des coutumes et institutions locales, a beaucoup d'émules dans le pays noir. Parmi ceux-ci, il est un brave pensionné des mines, devenu vendeur du « Réveil du Nord » depuis trois ans : M. Azaël Messier, qui vit modeste retraite dans sa petite maisonnette de Bauvin.

Comme Robinson !

C'est au milieu d'innombrables jardins où il vit, n'ayant pour toute compagnie constante et fidèle qu'une jolie tourterelle apprivoisée, un chat et un chien, dans un coquet baraquement qu'une jeune verdure recouvre et que des roses viendront bientôt enjoliver de leur parure, dans un coin de Bauvin empli d'air et de lumière, que nous avons trouvé ce modeste brave poète, M. Azaël Messier.

Très aimablement, le père Messier, — c'est ainsi qu'on le nomme dans la commune, — s'enquit du but de notre visite et, devant notre importune insistance, se décida à nous parler de sa vie, de ses souffrances, de sa « manie » de toujours lire et écrire, de la façon dont il a élevé ses quatres enfants lorsqu'il y a vingt-deux ans, son épouse décéda

M. Azaël MESSIER, le poète mineur de Bauvin

le laissant avec les moichés, dont l'aîné avait douze ans et le plus jeune six mois.

Poète et acteur

Malgré la douleur qui, pour toujours, avait jeté son ombre sur ses jours, M. Messier, avec énergie et dévouement, attaque de front la situation nouvelle qui, subitement, venait de se déclarer. Dans le travail, aux mines de Bruay où il était mécanicien, il chercha le réconfort ; au milieu de ses bambins il trouva l'affection, auprès de ses voisins, à Bruay et à Bauvin ensuite où il vint demeurer il y a trois ans, il connut la sympathie.

Ses quatre enfants mariés, M. Messier prit alors sa retraite, se mit vendeur du « Réveil du Nord », et ses journées, ses soirées, passèrent ainsi entre son « commerce », son jardin, ses livres de lecture et ses écrits.

Il aime à rendre service. La père Messier. Un compatriote a-t-il une lettre à faire au procureur de la République, au préfet ? Immédiatement l'intéressé court chez « l'écrivain public » et, en quelques minutes, la lettre est tournée, et bien tournée. Il ne faut pas offrir d'argent au brave homme, surtout pas d'alcool, car il a ce « poison » en horreur. L'Amicale laïque, la société de gymnastique, la musique municipale ont-elles une fête en préparation ? Désirent-elles une comédie, une revue ? Chez le poète-mineur les organisateurs vont alors solliciter une pièce à succès et même aussi... le concours de son autre talent, car non seulement M. Messier écrit, mais il aime à créer le rôle qu'il s'est assigné dans l'œuvre qu'il vient de mettre au point. En véritable artiste, malgré ses soixante ans sonnés, jeune et alerte quand il le faut, il donne alors au rôle du personnage qu'il interprète tout son cœur, toute son âme.

Et le soir, chez lui, toujours seul, il relit ou écrit ses poèmes, aux vers délicats, graves, réalistes ou satiriques, au style ferme, aux images frappantes qui portent comme titres : « Vive Sainte-Barbe », « Le Mendiant », « Bauvin-Revue », « A Bruay comme ailleurs » « Cafounette au Ciné », « Le Charlatan à la Braderie », etc...

Et c'est avec quelque fierté, bien légitime d'ailleurs, qu'en terminant l'entretien, le père Messier nous montra, jaunies par le temps, ses belles chansons, entre autres « La Marseillaise du Mineur », dont nous voulons publier le premier couplet :

A l'horizon s'annonce l'aurore,
L'oiseau s'élance vers les cieux,
La vie renaît plus belle encore,
On se sent vivre, on est heureux. (bis)
Pour toi, mineur, rien n'est visible,
Dégé au fond du sombre puits,
Le lorre nu, tu nous produis,
Le plus précieux des combustibles.

R. LUSSIEZ.

MERMOZ S'EST ENVOLÉ VERS L'AMÉRIQUE DU SUD

On mande de Saint-Louis du Sénégal : L'aviateur Mermoz a pris son vol à 11 heures (heure locale) pour Natal. Le départ s'est effectué dans de bonnes conditions.

MORT DE M. PAMS

ancien ministre et ancien candidat à la présidence de la République

M. Jules Pams, sénateur des Pyrénées-Orientales, est mort la nuit dernière à son domicile, 2, rue Alberto-Magnard, à Paris. Il a succombé à une affection du foie qui lui avait interdit, ces derniers temps, toute vie active. Depuis plus de six mois, l'ancien ministre était gravement atteint par cette affection qui devait l'emporter. Son grand âge, les souffrances qu'il endurait ne laissaient depuis quelques jours, à sa famille et aux médecins qui le soignaient, qu'un bien léger espoir de le voir surmonter son mal. Son agonie fut longue et douloureuse. La date des obsèques n'est ons encore fixée, elles doivent être célébrées à Port-Vendres.

Dès qu'il a été informé de la mort de M. Pams, le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, M. Roquère, en l'absence de M. Tardieu, s'est rendu au domicile du défunt pour présenter à la famille les condoléances du président du Conseil et du Gouvernement.

Notes biographiques

M. Pams était né le 14 août 1852, à Perpignan. Après avoir terminé ses études de droit, M. Pams s'inscrivit au barreau d'Amiens comme avocat. Il devint conseiller général puis, dès

M. PAMS

1893, député de l'arrondissement de Céret. Il avait obtenu 5.193 voix et il fut réélu par une majorité croissante par ses électeurs, successivement en 1898 et en 1902. Il fit alors partie de la commission de la marine et de la commission de prévoyance sociales et eut l'occasion de déposer, sur le bureau de la Chambre, plusieurs projets de loi, dont un sur la procédure du projet de perquisition et un autre sur les crédits agricoles.

M. Pams fut élu sénateur des Pyrénées-Orientales le 25 décembre 1904 et réélu en 1909. Il accepta le portefeuille de l'agriculture dans le cabinet Monis (mai à juin 1911), qu'il conserva dans le cabinet Caillaux (juin 1911 à janvier 1912) et sous le ministère Poincaré. [illegible] septennat de M. Albert Lebrun. Le président du Conseil, le sénateur de l'Agriculture furent tous deux candidats à la présidence de la République. M. Pams n'obtint que 327 voix, tandis que M. Poincaré fut élu avec 429 suffrages (17 janvier 1913).

Quand M. Clemenceau, après la chute du ministère Painleve, fut chargé de former un cabinet, le 16 novembre 1917, il confia le département de l'intérieur à M. Jules Pams, qui, depuis son échec au congrès, s'était tenu éloigné des affaires publiques.

M. Pams, réélu sénateur le 11 janvier 1920, puis le 9 janvier 1927, était inscrit au groupe de la gauche démocratique radicale et radicale-socialiste, et membre de la commission de la marine. Ancien membre du Conseil supérieur des Beaux-Arts et du Conseil supérieur de l'enseignement des Arts décoratifs, M. Pams comptait parmi les amateurs d'art qui encourageèrent les novateurs contemporains.

Les policiers rencontrent des difficultés dans leur enquête sur l'affaire des faux Millet

L'enquête ouverte par la brigade mobile sur l'affaire des faux Millet est maintenant entrée dans la lente phase des vérifications. Il s'agit de trouver des plaignants et de mettre sous séquestre des faux tableaux. M. Bellin, commissaire à la brigade mobile, s'est encore occupé toute la matinée à ces recherches. Il n'a pas rencontré auprès des marchands de tableaux et des collectionneurs le concours qu'on aurait pu supposer. Pour des raisons qu'il est bien facile de deviner, les dupes de J.-C. Millet refusent de proclamer qu'elles ont été trompées et l'on peut bien imaginer que la plupart des fausses toiles actuellement sur le marché ne seront jamais présentées aux magistrats. Pour l'instant, les recherches sont circonscrites à la récupération d'une fausse toile « Les Moissonneurs dans la Plaine de Barbizon », donnée en nantissement d'un prêt par le petit-fils de l'auteur de l'« Angélus ». Également pièce par pièce, et tableau par tableau, M. Bellin s'efforce d'établir l'authenticité des tableaux, gravures et meubles qui se trouvent au musée Millet à Barbizon. Il a, pour cela, entendu de nouveau le conservateur de ce musée privé.

La défaite des troupes nationalistes chinoises

On mande de Pékin : La bataille dans laquelle les troupes nationalistes ont perdu 85.000 hommes (10.000 morts et 15.000 prisonniers) a été livrée à la suite d'une manœuvre de Tcheng Kai Chek pour surprendre les 5e et 3e divisions de l'armée nordiste, qui attendait des instructions pour marcher sur Nankin.

Cette manœuvre s'est terminée par la déroute des nationalistes. Les divisions nordistes approchent maintenant de Nankin.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DEPARTEMENTAL DU NORD (Section de Lille)

Le nommé CORNILLE Alois, 39 ans, cultivateur, demeurant à Wannehain, rue de Camphin, a été condamné, par jugement contradictoire devenu définitif, du Tribunal correctionnel de Lille en date du 15 février 1930, à un mois d'emprisonnement avec sursis et mille cinq cents francs d'amende, pour avoir mis en vente du lait falsifié par addition de 30 à 35 % d'eau ; délit commis à Roubaix, le 22 novembre 1929.

Le Tribunal a ordonné ordonne que le présent jugement serait, par extrait en première page, insérés aux frais du condamné, dans les journaux « Le Grand Echo du Nord », « La Croix du Nord », et « Le Réveil du Nord », sans toutefois que le coût de chaque insertion puisse excéder deux cents francs et affiché en deux exemplaires, dont l'un à la porte du domicile de Cornille, et l'autre à la porte de la Mairie de Wannehain, avec défense pendant une durée de sept jours d'enlever lesdites affiches.

Par application des articles 1 du décret du 29 mars 1852 et 9 de la loi du 1er août 1905, 194 du Code d'instruction Criminelle.

Vu : Pour extrait conforme :
Pour le Procureur de la République : Le Commis Greffier (Illisible)
J. REYNOUX.

LA DERNIÈRE JOURNÉE MÉDICALE FRANCO-BELGE

Elle a été consacrée hier à la visite du Sanatorium de Zuydcoote

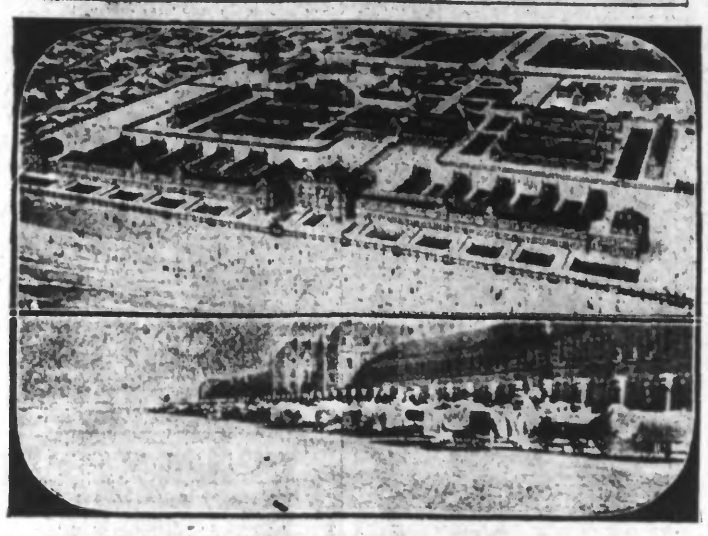

EN HAUT : Une vue générale du sanatorium de Zuydcoote. — EN BAS : La cure d'air des malades sur la digue devant l'établissement.

Bien que de création assez récente, ces Journées médicales qui permettent aux praticiens des deux côtés de la frontière de se retrouver et de confronter leurs efforts, ont amplement prouvé leur utilité et sont assurées de recruter, d'année en année, de nouveaux adhérents. Elles se complètent d'ailleurs, au retour de la belle saison, par des réunions, des excursions à objectif plus limité et qui n'ont d'autre raison qu'un délassement confraternel, au cours duquel on discute accessoirement des intérêts professionnels.

L'été dernier, les médecins de la zone frontière se sont ainsi retrouvés à Cassel et Petite-Synthe.

Pour clôturer le Congrès de cette année qui s'est déroulé à Lille samedi et dimanche, médecins et pharmaciens se sont rendus hier à Zuydcoote, où ils ont visité le Sanatorium départemental.

La visite de l'établissement

L'éloge de l'établissement modèle dont le regretté président du Conseil général, M. G. Vancauwenberghe a doté notre beau département, a été fait maintes fois ici avec une description détaillée de ses installations de tout premier ordre. Les médecins de notre région, en utilisant les ressources et ils ont été hier très heureux de recueillir de la bouche du médecin chef, le dévoué docteur Baudelot, et les résultats obtenus et ceux qu'on est en droit d'attendre avec [illegible] du traitement [illegible] Dunkerque à Dunkerque le [illegible] étape. Entouré de MM. Dossian, directeur du Sanatorium ; Allemès, notaire honoraire, vice-président de la commission administrative et de ses principaux collaborateurs des services médicaux et administratifs, M. Baudelot a reçu à sa descente du train, à 9 h. 30, la délégation que conduisait M. le professeur Dubois, doyen de la Faculté de médecine de Lille. La matinée fut consacrée à la visite par petits groupes, des divers services d'hydrothérapie, physio et mécano-thérapie, salles de radio, galeries de cure, etc. Dans les salles, les jeunes malades en traitement assistaient, curieux, à ce défilé inusité, mais dont la bonhomie n'avait rien pour les effaroucher.

Le déjeuner

A midi trente, un déjeuner fut servi dans l'établissement. A la table d'honneur avaient pris place, aux côtés du directeur et du médecin-chef : MM. Séguin, sous-préfet de Dunkerque ; Merlin, conseiller général ; les professeurs Leclercq, fondateur des réunions franco-belges ; Le Fort ; Doumer ; le docteur Dhondt, de Wervicq, etc.

Au dessert, les invités remercièrent cordialement le docteur Baudelot et le félicitèrent de sa nomination récente dans l'ordre de la Légion d'honneur. C'est M. le professeur Le Fort, commandeur de la Légion d'honneur, qui donna l'accolade au chevalier, aux acclamations de l'assistance.

[illegible] Dunkerque à Dunkerque le [illegible]

LES BRUTALITÉS DU MAÇON LEMOINE, D'EMMERIN

On va connaître le résultat de l'autopsie du corps de sa malheureuse femme

Nous avons signalé, il y a quelques jours qu'un ouvrier maçon d'Emmerin, Désiré Lemoine, condamné à trois mois de prison par le tribunal correctionnel de Lille, avait été l'objet d'une nouvelle information ouverte par le parquet de Lille, à propos des circonstances suspectes dans lesquelles était morte sa femme, née Malvina Couvreur, dont le décès survint le 12 avril dernier d'une tumeur au foie, qui, disions-nous alors, aurait pu être causée par des coups de pied reçus. Il y a quatre ans.

Lemoine est un être extrêmement violent ; c'est connu et c'est la raison pour laquelle il vient d'être condamné à trois mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Lille. Ses cinq enfants souffrent soit de brutalités dont ils sont l'objet, soit du manque de nourriture. Récemment encore, ce père, n'a-t-il pas, en pleine nuit, jeté sa fille Julienne à la porte de son domicile, l'obligeant à coucher... dans un tombereau. Tandis qu'avec l'argent de l'assurance qu'il touche — car Lemoine est blessé de la suite d'une chute qu'il fit d'un échafaudage, nous l'avons dit également — il court toujours les cabarets. Ses pauvres mômes, de 8, 5 et 4 ans 1/2, restent abandonnés, sans pain, ni feu, demandant la charité aux voisins excédés de l'inconduite de leur père.

Malgré les trois mois de prison, qui viennent de lui échoir, Lemoine, pour quelques jours encore fréquente les cabarets et dans le vin, il puise sa rancœur ne se soulant aucunement des siens — dont il a toujours la charge et la responsabilité — ni de ce qui pourrait lui arriver. Car, à la suite d'une déclaration importante faite par un témoin au cours de l'audience du Tribunal correctionnel, — déclaration que nous avons relatée — le parquet de Lille, représenté par M. Olorian, juge d'instruction, a fait procéder samedi dernier au cimetière d'Emmerin à l'exhumation du corps de Mme Lemoine.

A 11 heures donc, M. le médecin légiste Muller en présence du garde champêtre Dujardin, a opéré l'autopsie du corps de la malheureuse mère de famille. Le docteur a prélevé les viscères et le foie en vue d'un examen ultérieur. Un rapport sera incessamment transmis au parquet de Lille pour cette étude, mais il n'est pas prématuré de dire que le foie portait des traces superficielles qui, au premier abord, apparurent étrangement suspectes au docteur Muller.

Attendons quelques jours encore, cette affaire pourrait nous réserver des surprises. R. L.

TERRIBLE COUP DE GRISOU

2 morts, 3 blessés, 7 disparus

On mande de Hindenbourg (Silésie) : Un coup de grisou s'est produit dans une galerie de la mine Concordia, jusqu'ici, on a retiré des décombres deux cadavres et trois blessés atteints grièvement. Sept mineurs se trouvent encore sous les décombres et on craint qu'ils n'aient péri.

LA "PASSION" A OBERAMMERGAU

(W. W. Ph.)

« Les Jeux de la Passion de N. S. Jésus-Christ », qui ont lieu tous les dix ans, ont commencé à Oberammergau. Ce petit village bavarois était près pour la célèbre représentation, malgré la pluie qui tombe et le vent qui souffle en [illegible] moment dans cette partie de l'Allemagne. On voit ici Jésus entouré par les grands prêtres, le rôle de Jésus-Christ est joué par M. Alois Lang.

LA FUITE DU COMPTABLE LILLOIS LUCIEN DUSEHU

Les recherches concernant ce voleur d'un demi-million se poursuivent activement

Les recherches entreprises par la police mobile afin de retrouver Lucien Dusehu, 45 ans, qui a dérobé la somme de [illegible] fr. à la Maison Sergeant et Cie, de Lille, se poursuivent activement.

Au cours de la journée de dimanche, les inspecteurs Houssenacq et Leroux ont procédé à une enquête à Gand, et surtout à Tourcoing, où leur avait été signalé le passage d'un individu dont le signalement correspondait parfaitement à celui de Dusehu.

D'après les renseignements recueillis, il semblerait que ce soit le même individu qui a traversé la frontière au petit poste situé à côté de Herseaux. Toutefois, il a été impossible aux policiers de retrouver sa trace.

D'autre part, il a été établi que l'indélicat comptable ne serait pas parti en voiture et que son passage rue du Molinel à Lille, le jour du vol, serait très improbable.

Toutefois, si Dusehu a effectivement gagné la Belgique, on peut dire que son arrestation n'est plus qu'une question de jours car, dès maintenant, tous les services de police et de gendarmerie belges sont en possession du signalement complet et de la photographie de l'indélicat comptable, ce qui facilitera les recherches.

Au cours de la journée d'hier, M. Houssenacq, inspecteur, a continué ses investigations par l'interrogatoire de Mlle Eugénie Desmet, dite « la grande Denise », la maîtresse de Dusehu. Cette demoiselle a maintenu les déclarations qu'elle a faites à M. Sergeant, et les policiers sont maintenant convaincus que le vol a été prémédité.

Ce que l'on dit à la douane d'Herseaux

Comme nous le disons plus haut, on avait signalé, au poste de douane de Grimonpont, situé à côté de Herseaux, le passage d'un individu dont le signalement correspondait parfaitement à celui de Dusehu.

Afin d'être plus amplement renseigné, nous nous sommes rendus au poste de douane d'Herseaux, où il nous a été déclaré :

« Il n'est pas possible que le comptable en fuite ait pu gagner la Belgique par le poste d'Herseaux, où étaient de service les douaniers Derudder, Mazingue et Berlan.

A peine était-il mis au courant des soupçons pesant sur Lucien Dusehu que le douanier Derudder vérifia les volets des sorties des carnets de passage et put se convaincre qu'aucun taxi transportant un homme répondant au signalement de Dusehu, n'avait franchi la frontière, depuis quelques heures.

« Par la suite, le service de surveillance se montra extrêmement vigilant ; tous les voyageurs furent visités.

« La consigne était passée, à la relève de midi, aux douaniers Dervaux, Poissonnier et [illegible] qui ne connaissaient alors d'abord mal.

Toutefois, Dusehu a pu très bien passer par le poste de Grimonpont. En effet, ce poste n'existe que pour la surveillance des autos se rendant au pensionnat de jeunes filles, situé à Herseaux.

Durant la journée, passent également une quantité de piétons dont l'identité n'est pas vérifiée. Or, ce poste ne fut prévenu par les employés de M. Sergeant qu'au retour de leur randonnée et c'est à ce moment que des douaniers déclarèrent qu'un individu répondant au signalement de Dusehu, était passé vers 15 heures.

De Herseaux, Dusehu a pu prendre le train se dirigeant vers Tournai et c'est ainsi que cet individu aurait été aperçu dans la gare de cette ville. Où s'est-il réfugié maintenant ? L'avenir nous l'apprendra peut-être.

Dusehu a de faux papiers d'identité

Le jour du vol, nous avions dit qu'il était probable que Dusehu, l'indélicat comptable avait de faux papiers d'identité et en juste se révélé que cette supposition pouvait être admise. En effet plusieurs jours avant d'accomplir son abus de confiance, Dusehu s'était livré à un travail qui parut singulier à ses collègues. En effet, il fut surpris à plusieurs reprises alors qu'il opérait des grattages sur des pièces d'identité et l'on connaît son talent de calligraphe. Sous quel nom voyage l'indélicat comptable ? de quelles pièces d'identité est-il muni, tous ces points compliquent énormément la tâche des policiers chargés de le retrouver.

Le pain à 1 fr. 90 le kilo dans la Seine

En corrélation avec le cours des farines, le prix du pain, par arrêté du préfet de la Seine, sera ramené de 1 fr. 95 à 1 fr. 90 le kilo, à partir de jeudi prochain 15 mai, pour la région parisienne.

C'est en 2e page que paraît notre nouveau roman feuilleton : LA PETITE CHATELAINE PAR ÉTIENNE MICHEL

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DEPARTEMENTAL DU NORD (Section de Lille)

Le nommé DUPUIS Voltaire-Louis, 41 ans, marchand de beurre, demeurant à Carvin (Pas-de-Calais), 139, rue de Libercourt, a été condamné par jugement contradictoire, devenu définitif, du Tribunal Correctionnel de Lille, en date du 27 février 1930, à quinze jours d'emprisonnement et deux mille francs d'amende, pour avoir mis en vente, sous le nom de beurre, un produit qui il avait falsifié par addition de 70 % de margarine ; étant en état de récidive légale, délit commis à Provin, le 18 novembre 1929.

Le Tribunal a ordonné ordonne que le présent jugement serait, par extrait en première page, inséré aux frais du condamné dans les journaux « Le Réveil du Nord », « Le Grand Echo du Nord » et « La Croix du Nord », sans que le coût de chaque insertion puisse excéder deux cents francs et affiché en trois exemplaires, savoir : le premier à la porte de la mairie de Provin, le second à la porte du domicile de Dupuis et le troisième sur un voiture de transport, avec défense pendant une durée de sept jours d'enlever lesdites affiches.

Le tout par application des articles 1 et 10 de la loi du 16 avril 1897 ; 2, 3 et 7 de la loi du 1er août 1905 ; 194 du Code d'Instruction Criminelle.

Vu : Pour extrait conforme :
Pour le Procureur de la République : Le Commis Greffier (Illisible).
J. REYNOUX.

M. Doumergue rentre en France

Il s'est embarqué hier à Oran sur le « Duquesne » qui a aussitôt appareillé pour Marseille.

Lundi matin, à 9 heures, M. Gaston Doumergue sort de la Préfecture pour se rendre à l'Hôtel de Ville d'Oran. Une foule considérable, maintenue par une haie de soldats, acclame le Chef de l'Etat. A l'Hôtel de Ville, malgré sa blessure accidentelle, le maire, M. Molle, accueille le Président de la République et, entouré de son Conseil municipal, prononce des paroles de bienvenue.

M. Doumergue exprime des remerciements pour l'accueil qu'il a reçu à Oran.

Le cortège se reforme ensuite et part pour la Chambre de Commerce où M. Hernandez, président saluer le Chef de l'Etat qui, dans sa réponse, souhaite que les Associations commerciales, agricoles, voient leur développement se continuer.

Puis le Président de la République visite les différents services de l'hôpital civil. A 10 h., il remonte en voiture pour faire une excursion fort belle au Murdjadjo, massif montagneux qui domine le port. Le cortège fait

Vu à bord du croiseur « Duquesne », le président de la République — A droite, — regardant le défilé de la flotte en rade d'Alger (W. W. Ph.).

halte au belvédère qui a été édifié au milieu de jots d'Alep afin que les touristes puissent admirer le merveilleux panorama sur la ville et sur la plaine. M. Doumergue, après avoir contemplé ce splendide coup d'œil, redescend en ville où, partout, les habitants, notamment dans les faubourgs, l'acclament et l'applaudissent et rentre à la préfecture.

A 11 heures, il se repose jusqu'à midi trente. Il préside à midi quarante-cinq le banquet qui lui est offert par le Conseil municipal, le Conseil général et la Chambre de Commerce, dans la salle des fêtes de l'Exposition.

Au dessert des discours sont prononcés par M. Molle, maire ; Saurin, président du Conseil général ; Montera, conseiller indigène ; et M. Doumergue, qui a dit notamment : « A l'heure du départ, je tiens à adresser à l'Algérie entière, à sa population qui, depuis ses frontières de mer jusqu'à ses frontières les plus lointaines du Sud, travaille et triomphe de tous les obstacles, les remerciements et le salut cordial de la Patrie. Je suis particulièrement heureux de pouvoir les lui envoyer d'Oran ici, en effet, je trouve très vivant, cet ici y ont vécu, le souvenir de deux grands Algériens littéraires et chers à mes cœurs aujourd'hui : [illegible] celui de René Vivien, et celui du patriote au cœur généreux qu'a été Eugène Etienne ».

Et après avoir évoqué des souvenirs personnels, M. Doumergue a conclu en formant le vœu que « les citoyens sachent se recueillir et s'unir pour poursuivre en commun, dans un même esprit et d'un même cœur, la réalisation de l'œuvre immense que leur désigne l'admirable empire colonial de la France ».

Le Chef de l'Etat visite ensuite l'exposition du Centenaire de l'Algérie et à 16 h. il gagne le quai d'embarquement. Avant de monter à bord du « Duquesne », le Président, avec une émotion certaine, remercie avec effusion les élus de l'Algérie et prend congé d'eux. La « Duquesne » hisse ensuite le pavillon présidentiel portant les initiales G. D. tandis que le canon tonne et que les clairons sonnent aux champs. Puis la division présidentielle appareille pour Marseille.

:: AU SALON ::

Ce beau portrait de M. LARME, directeur général de l'Enseignement technique, ancien ministre de notre commune, l'excellent peintre lillois DILLE, figure honorablement au Salon des Artistes Français à Paris.